



# Le P'tit Varaizien

Premier trimestre 2023

Numéro 57

## Mairie

23 grande rue 17400 VARAIZE  
Horaires d'ouverture  
Lundi à Vendredi 9h-12H30  
Samedi 9H-10H30  
Tél : 05.46.26.30.09  
Fax : 05.46.26.34.25  
Astreinte Mairie : 06.81.41.99.09  
Mail : [mairie-varaize@orange.fr](mailto:mairie-varaize@orange.fr)  
Site Internet : [varaize.fr](http://varaize.fr)

## Agence postale

Horaires d'ouverture  
Lundi à Samedi 9h15-11H45  
Tél : 09.62.07.05.97

## Journée défense et citoyenneté

Tous les jeunes qui ont 16ans doivent se faire recenser à la Mairie, avec leur carte d'identité et leur livret de famille le mois de leur anniversaire.

Suite à ce recensement les jeunes seront inscrits d'office sur la liste électorale de la commune à leurs 18 ans

## Inscriptions sur les listes électorales

Tous les nouveaux habitants, munis de leur pièce d'identité, peuvent se faire inscrire sur les listes électorales à la Mairie.

## Cartes d'identités, passeports

La Mairie de Varaize n'est plus habilitée à recevoir les demandes de carte d'identité.

Les Mairies de Matha (05.46.58.50.64) et Saint Jean d'Angely (05.46.59.56.56) pourront vous recevoir sur rendez-vous.

## Le Mot du Maire ;

Adieu 2022, vive 2023 !

Ainsi, tous ce qui a marqué l'année 2022 fait maintenant partie de nos souvenirs. Les joies et les peines, les naissances, les décès et les grands événements qui influent sur notre quotidien

Et toi 2023 que nous réserves tu ? Qu'allons-nous découvrir au détour de ces 365 jours que nous allons égrener un à un ? Des joies et des peines, sans doute encore, mais l'inconnu est encore plus grand qu'à l'accoutumé.

La guerre Russo/ukrainienne qui sévit depuis 9 mois prend le chemin d'une guerre longue. A ce jour, seul le peuple Ukrainien subit les ravages physiques de la guerre. Pour les autres populations Européennes la guerre a pris un tournant économique qui met à mal les entreprises et le pouvoir d'achat des ménages. La crise énergétique touche toutes les productions et tous les consommateurs.

L'embellie économique extravagante d'après Covid aura été de courte durée.

Et pour Varaize, que faut-il attendre de 2023 ?

Les sujets qui nous tiennent à cœur et font partie des priorités sont : la mairie, la salle des fêtes et l'église.

Pour la mairie, le marasme économique qui s'installe allège les carnets de commande des entreprises et les ramènent vers des chantiers plus modestes qu'elles « boudaient » depuis 18 mois.

Pour la salle des fêtes, le deuxième permis de construire vient d'être refusé pour cause de non-présence d'une réserve incendie à moins de 150m du site. (Malgré l'engagement que les travaux soient réalisés avant la réouverture de la salle et que la RESE soit en finalisation d'étude de protection incendie de toute la commune). Pour mémoire le 1<sup>er</sup> permis avait été refusé pour non-utilisation de l'étage au-dessus des cuisines et des sanitaires, au prétexte de mauvaise gestion des bâtiments communaux...

Pour l'église, le rapport final des fouilles archéologiques « riches » n'a pu être remis à l'architecte avant cette fin d'année, ainsi, Mme Niguès n'a pu avoir les bases nécessaires pour lancer un appel d'offre auprès des entreprises concernées... à suivre

Vous l'aurez compris, cette année encore nous ne pourrions pas adresser les vœux à la population dans la salle des fêtes et nous nous en excusons.

Pour cette nouvelle année 2023, au nom du conseil municipal, du personnel communal, à titre privé, professionnel ou associatif, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Alain

*Pour cette nouvelle année 2023, [...] je vous adresse mes vœux les plus sincères [...]*



## Numéros utiles

| Médecin                         | Cabinet d'infirmières | Kinésithérapeute | Ostéopathe                       |
|---------------------------------|-----------------------|------------------|----------------------------------|
| Dr Wittesaele<br>05.46.26.37.32 | 05.46.26.37.21        | 05.46.26.86.93   | 07.85.97.39.45<br>Ou Doctolib.fr |

## Commande de Fuel groupée

Si vous souhaitez passer commande pour votre fuel domestique.

Appelez au [05 46 26 31 98](tel:0546263198)

## Salle des fêtes :

Toujours pour des raisons de sécurité, l'accès à la salle des fêtes reste clos. Les études de rénovations possibles sont en cours.

## Eclairage public

Afin de tenir compte des économies d'énergie et des coûts de consommation, nous avons demandé au SDEER (Syndicat d'Electrification et d'Equipement Rural) de procéder aux réglages d'horloge permettant d'augmenter le temps d'extinction de l'éclairage public. Allumage le matin à 7h et extinction automatique. Le soir allumage automatique et extinction à 22h.

## Soirée jeux

Elle se déroulera le 28 janvier 2023 à la salle des fêtes de La Brousse aimablement mise à disposition par le conseil municipal de La Brousse.

ENTREE LIBRE ET  
GRATUITE A PATIR DE  
20H00

## Décors de Noël

Une vingtaine de personnes, bénévoles ou élus ont participé à la réalisation des paquets cadeaux lesquels accompagnés de feuillages et de sapins décorés ont été disposés dans le village.

Merci à tous pour cet air de fête apporté à notre village.

## **CARTON ROUGE**

*A nouveau cette année à celui ou à ceux qui n'ont pu s'empêcher de voler deux sapins (dès la 1<sup>ère</sup> nuit). Pour l'an prochain, si vous êtes dans la peine, nous trouverons une solution pour égayer vos fêtes sans que vous n'ayez à détruire le travail des bénévoles. Demandez !!*

## Illuminations de Noël

Le conseil municipal ayant fait l'effort de renouveler tous les sujets ces 3 dernières années afin qu'ils soient tous en lampes LED nous avons décidé de maintenir ces illuminations de Noël malgré le « contexte énergétique ». Cependant nous limiterons leur présence dans le temps.

## Départs en retraite

Sonia Candé a décidé de faire valoir ses droits à la retraite en cette fin d'année 2022 et nous transcrivons ici le message qu'elle adresse aux Varaiziens.

*30 années ont passé riches de tant d'émotions des plus douloureuses aux plus heureuses toujours sincèrement partagées avec chacun de vous, et avec Florence, mon cher alter ego professionnel pendant 20 ans.*

*Je laisse la place à la jeune garde, Marine et Maëva sur qui, je le sais déjà vous reporterez la confiance que vous m'avez accordé.*

*Je vous remercie*

Sonia CANDE.

Sonia, nous te souhaitons de profiter d'une retraite bien méritée à l'issue de ces trente années au service des populations de Varaize et des alentours.

Nous te remercions également d'avoir pris le temps nécessaire pour assurer ton remplacement au sein du cabinet, signe de toute ta volonté pour que perdure ce que tu as créé, tant apprécié de toutes celles et tous ceux qui un jour ont besoin de soins.

Votre souhait commun avec Florence d'intégrer le cabinet à la construction du pôle santé était judicieux et permet aujourd'hui un passage de flambeaux des plus simples.

Merci pour toutes ces années au service de la population et bon courage à «la jeune garde».

## Retraites encore !

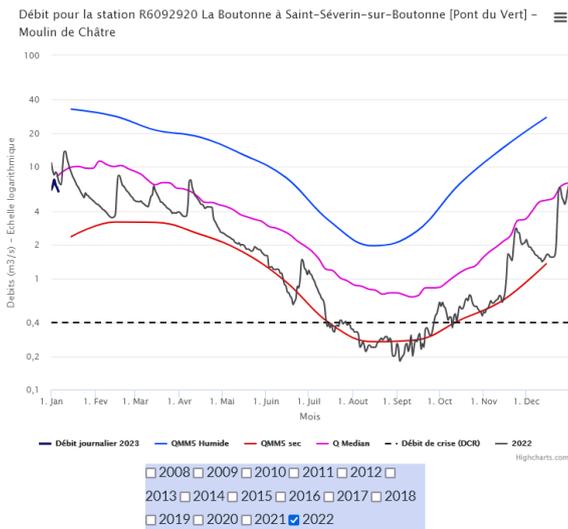
En effet, l'année 2023 verra les départs en retraite de Didier Rossignol agent technique et de Brigitte Brossard secrétaire de mairie.

L'un et l'autre quitteront leurs fonctions à la fin juin 2023.

Le conseil municipal a fait un appel à candidatures par le canal du Centre de Gestion 17, qui s'est concrétisé par 17 candidatures au poste d'agent technique et 13 au poste de secrétaire.

A l'issue des entretiens d'embauche, le conseil a retenu deux candidats en mesure d'occuper les postes d'agent d'entretien et de secrétaire de mairie. Les noms des candidats retenus seront communiqués après création administrative des postes et signature des contrats d'embauche.

**EVOLUTION DES DÉBITS JOURNALIERS**



**QMM5 Humide :** Le débit mensuel Interannuel quinquennal humide pour un mois considéré est le débit mensuel qui a une probabilité de 1/5 d'être dépassé chaque année.  
**Q Médian :** Le débit médian est le débit atteint ou dépassé pendant la moitié de l'année.  
**QMM5 Sec :** Le débit mensuel Interannuel quinquennal sec pour un mois considéré est le débit mensuel qui a une probabilité de 4/5 d'être dépassé chaque année.

Vous trouverez ci-dessus un graphique issu des relevés de l'Agence régionale de la biodiversité Nouvelle-Aquitaine.

De la pluie, nous en recevons, oui. Mais, en observant de plus près, vous pourrez observer que nous sommes toujours en dessous des débit médian « classique ». Le début de cette année 2023 nous apportera peut-être le débit suffisant pour passer à minima un débit médian qui nous permettrait de mieux démarrer l'année que 2022.

Votre bureau municipal :

**Maire :**

**Alain Bertin**

**1<sup>er</sup> adjoint :**

**Bruno Goruchon**

Délégation :  
Gestion du personnel technique

**2<sup>ème</sup> adjoint :**

**Julien Blasac**

Délégation :  
Communication et affaires scolaires

**3<sup>ème</sup> adjoint :**

**Mauricette Morisseau**

Délégation :  
Vie locale et associative

**4<sup>ème</sup> adjoint :**

**Lise Vigé**

Délégation :  
Gestion des salles

Calendrier des astreintes :

| 3 <sup>ème</sup> trimestre 2022 |               |                      |
|---------------------------------|---------------|----------------------|
| Semaine 01                      | 03jan – 09jan | Lise VIGÉ            |
| Semaine 02                      | 10jan – 16jan | Alain BERTIN         |
| Semaine 03                      | 17jan – 23jan | Bruno GORUCHON       |
| Semaine 04                      | 24jan – 30jan | Julien BLASAC        |
| Semaine 05                      | 31jan – 06fev | Mauricette MORISSEAU |
| Semaine 06                      | 07fev – 13fev | Lise VIGÉ            |
| Semaine 07                      | 14fev – 20fev | Alain BERTIN         |
| Semaine 08                      | 21fev – 27fev | Bruno GORUCHON       |
| Semaine 09                      | 28fev – 06mar | Julien BLASAC        |
| Semaine 10                      | 07mar – 13mar | Mauricette MORISSEAU |
| Semaine 11                      | 14mar – 20mar | Lise VIGÉ            |
| Semaine 12                      | 21mar – 27mar | Alain BERTIN         |
| Semaine 13                      | 28mar – 03avr | Bruno GORUCHON       |
| Semaine 14                      | 04avr – 10avr | Julien BLASAC        |

**Le Coin des Artisans et commerçants**

**Christelle POINT**

Conseillère de proximité Experte en Protection sociale chez Gan Prévoyance habitante de Varaize

Mes solutions sont personnalisées et adaptées à chaque situation afin de protéger votre famille, Votre patrimoine et vos revenus

- Assurance de Prêt : vous êtes propriétaires : faites des économies avec la loi Lemoine
- Dépendance
- Collective Santé et Prévoyance
- Garanties Accidents de la Vie
- Investissement Locatif

Bilan de protection sociale GRATUIT, je me déplace à domicile : appelez-moi au 07 85 62 49 26 ou [christelle.point@gan.fr](mailto:christelle.point@gan.fr)

**Camion LOKALITE**

Nouveaux jours & Horaires



- Saint Crépin > Eglise : 9h00
- Azay : 9h40
- Annezay > Mairie : 10h00
- Puyrolland > Varzay : 10h30
- Nachamps > Les Jarries : 11h00
- Eglise : 11h30
- Fontenet > Eglise : 12h30
- Sainte-Même > Mairie : 13h00
- Aumagne > : Chagnon : 13h30
- La grange à Robin : 14h00
- Le Breuillac : 14h30
- La Brousse > Eglise : 15h15
- Esset : 15h45
- Gibourne > Rue du centre (Puits) : 16h15
- St Martin de Juillers > Salle des Fêtes : 17h00
- St Pierre de Juillers > St Pierre : 17h30
- Varaize > Place des Halles : 18h00

*Cet encart est là pour vous. Transmettez vos petits articles à la mairie et ils seront publiés dès le trimestre suivant...*

## Amicale Loisirs et Culture

La fête du village a pu enfin reprendre cette année, pas facile de s'y remettre !!!

Un magnifique feu d'artifice, la brocante, la fête foraine une météo agréable, des bénévoles présents et actifs.

Le repas entrecôtes a encore fait beaucoup d'heureux, agréable soirée avec toujours autant de présents pour aider.

la confection des paquets cadeaux, la décoration du village..... 2022 s'en est allée

Bonjour 2023

Au nom de toute l'équipe de L'Amicale je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année, que chacun de vous trouve le bonheur, la joie, la prospérité dans son foyer ; que la santé soit pour vous tous.

Notre salle des fêtes n'étant toujours pas opérationnelle, la municipalité de La Brousse nous prête gracieusement la sienne pour organiser la soirée jeux en collaboration avec l'APE « Les balèzes des Brousses » et la ludothèque de Saint Jean le samedi 28 janvier 2023 à partir de 20 heures, comme les années passées une soirée conviviale avec crêpes et boissons généreusement offert par la municipalité de Varaize.

Je vous invite à l'assemblée Générale de l'Amicale le 3 février 2023 vous êtes tous les bienvenus, Varaiziens, nous avons besoin de vous, la dynamique d'un village passe

par les activités festives de ses associations et de ses bénévoles.

Ne pas oublier que la fête du village cette année sera le weekend de La pentecôte le 27 et 28 mai et ce sera la 20 -ème brocante !!!!

Chantal

## Association BAD (Balade art détente)

Au nom de toute l'équipe du bureau de B.A.D., je vous présente tous mes vœux de prospérité, santé, bonheur, réussite pour l'année 2023, et que nous puissions continuer à nous retrouver nombreux lors de nos diverses manifestations.

Notre Assemblée Générale se tiendra le mardi 17 janvier 2023, à la salle des fêtes de Fontenet. Elle sera précédée à 12 H, d'un déjeuner gratuit pour les adhérents (adhésion fixée à 10 € pour 2023). Si vous êtes intéressés, merci de contacter Nadine, au 06.61.98.92.76 pour vous inscrire, avant le 13 janvier, et n'oubliez pas d'apporter vos couverts.

Lors de cette A.G., notre programme de manifestations pour l'année 2023, vous sera dévoilé.

Michel.

# Vie des écoles - SIVOS Varaize La Brousse

Pour cette année 2023, le bureau du SIVOS et l'ensemble du personnel qui le compose, vous adresse des vœux les plus sincères.

Julien Blasac

Pour répondre aux questionnements de certains parents et citoyens de la commune, Le SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire) de Varaize et de La Brousse tient à répondre à quelques questions fréquentes et justifiées.

Oui, nos écoles de campagne ont des financements/fonctionnement complexes, qui s'articulent avec ;

- Education nationale
- Commune de La Brousse (direct & via SIVOS)
- Cdc (Communauté de commune) Vals de Saintonge
- Commune de Varaize (Via la Cdc et le SIVOS)
- SIVOS

Le SIVOS assure le budget cité précédemment, mais aussi, il contribue, en collaboration avec les autres entités, à soutenir les projets d'écoles, tout en veillant à la sécurité de ses agents dans leurs rôles. La répartition budgétaire du SIVOS entre la commune de La Brousse et la CDC se calcule au prorata du nombre d'élèves respectif.

Le SIVOS, par le biais de ses agents ATSEM et accompagnateur de Bus scolaire, doit veiller au bon respect des règles d'hygiène et sécurité afin que les enfants puissent être dans les meilleures dispositions pour leurs apprentissages.

## **Questions fréquentes ;**

### « C'est la Cdc qui paie tout pour Varaize alors ? »

Oui et non. Pour tenter de faire simple ; le coût réel de l'école de Varaize pour la commune : la commune de Varaize verse chaque année à la CDC l'équivalent du coût de fonctionnement et d'investissement de son école calculé au moment de son transfert à la CDC. Cette valeur est figée. La commune verse donc cette cotisation à, et la Cdc gère le financement nécessaire. C'est un double avantage. 1 : simplification pour la commune, 2 : Cela permet, en cas de lourds travaux, de pouvoir compter sur une Cdc qui a des épaules bien plus solides pour subvenir aux lourds budgets.

### « C'est avec la coopérative scolaire que les fournitures et les jeux sont achetés. »

Non. Les communes, ici par le biais du SIVOS, assurent la mise à disposition de tous les matériels nécessaires, fournitures et matériel pédagogiques pour les écoles. Cela représente, par exemple, pour le SIVOS un budget de 6300€ juste pour les fournitures scolaires, et 1550€ de budget autres matériels et fournitures. En 2021-2022, le renouvellement de la classe mobile informatique de La Brousse a représenté un investissement de près de 6800€, et l'état est venu le subventionner à hauteur de 4500€. A noter aussi, la Cdc Vals de Saintonge, au-delà de sa participation classique, apporte une subvention, chaque année, à chaque classe de Varaize 400€, soit 800€ dans la coopérative scolaire.



NOUVEAUTÉ 2022

## Une aide numérique près de chez vous



Il y a votre accompagnement gratuitement par téléphone ou sur rendez-vous :  
06 13 06 88 39  
conseiller numerique@valsdesaintonge.fr  
valsdesaintonge



### L'aide numérique vous est proposée à tous.

Dans la salle associative le mardi matin sur rendez-vous

Au 06 13 06 88 39

- Aide et apprentissage des outils informatiques
- Apprentissage de certaines astuces avec vos tablettes et smartphone.
- Divers conseils sur comment approcher le numérique sereinement.

### Les emballages en sacs jaunes !

Depuis Juin, vous pouvez retirer des sacs jaunes en mairie afin de mettre en sacs vos déchets « emballages »

Pourquoi en sacs ?

- Vos déchets s'envoleront moins lors des transferts des containers.
- Moins salissant que déposés à même les bacs : c'est moins de lavage de bacs : donc + écologiques !
- Moins odorants lors des périodes chaudes

## LE TRI + FACILE

Nouveau

Tous les emballages, dans le sac !



À déposer désormais dans le sac jaune.  
Sans restes alimentaires, ne pas embosser, ne pas écraser.

Les sacs jaunes sont à retirer gratuitement en mairie.  
Pour préserver la qualité du tri, n'utiliser que les sacs jaunes fournis par Cyclad, ils seront triés au centre de tri pour être recyclés.

FÉVRIER 2022

## VOTRE SERVICE ÉVOLUE

COLLECTE EN BORNES ET BACS COLLECTIFS



- Déposez vos déchets et emballages à tout moment
- Sans contrainte de jour de collecte ni de bacs à entretenir



Tél. 05 46 07 16 66  
cyclad.org

MIEUX TRIER, C'EST PENSER À DEMAIN



TERMINER ÉCONOMIQUEMENT LE CIRCULAIRE



@Cyclad17  
cyclad.org

05 46 07 16 66  
contact@cyclad.org

# Il était une fois, les crêpes

## Les traditions culinaires du mois de février sont connues, mais connaissez-vous leurs origines ?

La fête de la chandeleur est l'occasion idéale de faire sauter les crêpes, elle a lieu chaque année le 02 février. Cette coutume populaire est une ancienne fête païenne et latine, devenue ensuite une fête religieuse chrétienne.

Le nom de cette tradition « chandeleur » a une origine latine « la festa candelarum » qui signifie : fête des chandelles. Cette fête chrétienne célèbre la présentation au temple de l'enfant Jésus par la Vierge Marie. Un événement qui a lieu 40 jours après la veillée du 24 décembre soit le 02 février, à la suite de l'épiphanie qui se fête 12 jours après Noël. Les chandelles sont bénies dans les églises et viennent remplacer les torches, elles sont conservées allumées pour signifier la lumière, la pureté et pour éloigner le mal. La forme ronde des crêpes et leurs couleurs dorées représentent le disque solaire et le retour à la lumière. En effet en ce début février, les jours commencent progressivement à rallonger. La tradition de consommer des crêpes en février serait donc un hommage au cycle des saisons et particulièrement pour l'arrivée du Printemps.



### Ingrédients



Verser la farine, les oeufs, le sucre et la pincée de sel.



Mélanger



Incorporer le lait tout en remuant.



Mixer s'il y a des grumeaux.



Laisser reposer 30 min



Faire chauffer une poêle légèrement beurrée et verser un peu de pâte. Faire cuire les crêpes une à une sans les brûler.



N'oubliez pas de les retourner !



Savourer

## Des crêpes au thé

Les saveurs gourmandes du thé se mélangent parfaitement pour apporter un goût délicieux à vos crêpes.

Comment procéder ? Il suffit simplement d'infuser le thé dans le lait de votre pâte à crêpes. Pour cela faites chauffer votre lait puis laissez-y infuser votre thé pendant cinq minutes (vous pouvez verser le thé directement dans le lait puis le filtrer ou vous pouvez utiliser un sachet), une fois que le lait a pris un bon goût, laissez-le refroidir.

Le thé Darjeeling et le thé vert sauront accompagner la gourmandise de vos crêpes. À vous de choisir votre meilleur allié pour faire sauter la recette !

## La fête de la Saint Valentin est la fête des amoureux !

C'est une fête traditionnelle des pays anglo-saxons, en France elle se développe depuis les années 80. Cependant les avis restent divergents sur l'origine de la Saint Valentin.

Elle se déroule le 14 février dans la religion romaine, les romains fêtaient les Lupercales du 13 au 15 février. L'origine réelle de cette fête est incertaine, elle serait née en Grande-Bretagne où l'on pensait que les oiseaux choisissaient ce jour (le 14 février) pour s'accoupler. Cette fête connue dans le monde anglo-saxon s'est ensuite répandue à travers le continent.

Aujourd'hui nous célébrons le 14 février comme la fête des amoureux. Les couples profitent de ce moment pour échanger des mots doux et des cadeaux. La preuve d'amour la plus symbolique reste les roses rouges qui représentent la passion.



## Mardi gras est une fête païenne romaine célébrant la fin de l'hiver.

Cette fête se déroule chaque année 47 jours avant Pâques. Mardi gras clôture la période du carnaval durant laquelle les festivités sont à l'honneur, et précède le Carême représentant 40 jours de privation alimentaire (viande, beurre et sucre interdit). Le mot carnaval vient du nom « Carne Levare » qui signifie : retirer la chair. Un mot qui prend tout son sens, lorsque l'on connaît les origines et les traditions du Carnaval qui sont associées au Carême, où la viande et le gras des repas sont interdits.

Pour conclure, le mardi gras est une journée durant laquelle les excès alimentaires sont autorisés avant le Carême. Ainsi tout est permis ! On mange des crêpes, des gaufres, des beignets, on utilise les aliments « gras » comme le beurre qui ne pourront plus être consommés durant la période de Carême.

Pour accompagner vos beignets, bugnes et autres gourmandises, dégustez une tisane pour éveiller vos papilles. Et rien de tel durant cette période pour à la fois se réchauffer et se faire plaisir.



Réponse du numéro 56 : Le chapelier verserait sa 150<sup>ème</sup> tasse le 17<sup>ème</sup> jour de l'exercice.

## Cartes en main

*Bonnet blanc à trois cartes en main :*

*Un Valet à gauche d'une reine ;*

*Une reine à droite d'un trèfle ;*

*Un carreau à gauche d'un trèfle ;*

*Un carreau à côté d'une reine ;*

*Un carreau tout à droite*

*Pouvez-vous dire quelles étaient ses cartes et dans quel ordre elles étaient disposées ?*



Directeur de Publication :  
Alain Bertin

Impression : Mairie  
Tirage : 350 exemplaires

Conception et mise en pages :

Blasac Julien  
Boulbés Jean-Luc  
Depré Nathalie  
Duval Dominique

Hermant Patrick  
Morisseau Mauricette  
Mouré Marie Noëlle